

LA VIE ECONOMIQUE

- [Hollande : "Aucun sondage, aucun remous politique ne me fera partir"](#)
- [Hollande : « La spirale de la dégradation » est finie](#)
- [Sapin : prévision de croissance en baisse, déficit public en hausse](#)
- [Budget : Bercy fait volte-face sur les 21 milliards d'économies](#)
- [Bruxelles demande à la France "des mesures crédibles" pour réduire ses dépenses en 2015](#)
- [Commission Européenne : Moscovici s'impose aux Affaires Economiques](#)
- [Légère reprise des créations d'emplois au deuxième trimestre](#)
- [Pacte de responsabilité : 33 branches auraient commencé à prendre des engagements](#)
- [Maurice Lévy de Publicis, patron le mieux payé du CAC 40](#)
- [Salaires : l'année 2015 sera morose](#)
- [Menace sur la retraite complémentaire des cadres](#)
- [Gel des retraites : pas de revalorisation des petites pensions au 1^{er} octobre. Mais un coup de pouce est prévu](#)
- [Professions réglementées : elles veulent faire plier Valls](#)

COTISATIONS SECURITE SOCIALE

- [Progression des dépenses maladie de 2,1 %](#)
- [Médicaments : Marisol Touraine s'oppose à la vente hors pharmacie](#)

LA VIE DES ENTREPRISES

- [Marché du gaz : GDF Suez doit ouvrir ses fichiers à la concurrence. GDF Suez fait appel](#)
- [Google France n'a payé que 7,7 millions d'euros d'impôt sur les sociétés en 2013](#)

OPINIONS/VIE POLITIQUE

- [Patrick Artus - Réformes structurelles en France : ce qu'il faudrait faire](#)
- [La CGPME propose des CDD objectivés pour relancer l'emploi](#)
- [Jours fériés, 35 heures, smic : les propositions-chocs du Medef pour lutter contre le chômage](#)
- [Le Parti communiste veut la tête de Manuel Valls](#)

AVERTISSEMENT

- [Vote de confiance à l'Assemblée nationale](#)

Qu'est-ce que Le.Crible ?

Le.Crible se propose de trier, dans l'actualité économique, politique, législative et réglementaire, toute information utile, directe et indirecte, en relation avec le recouvrement des cotisations de Sécurité sociale.

Outre le suivi de l'actualité, on trouvera dans **Le.Crible** les projets de textes en débat. Le but étant de pouvoir se forger une opinion en se fondant sur ces projets, sur les commentaires qu'ils suscitent dans toute leur diversité, dans la presse écrite, télévisée, les journaux en ligne, etc.

Une bibliographie sera également proposée, qui signalera les différentes sorties de livres, là aussi dans un large éventail, sans esprit partisan. Chaque sujet est systématiquement accompagné d'un lien Internet vers l'article source. Si ce lien est un plus, les sujets sont cependant rédigés de façon à pouvoir être lus sans que le lecteur soit obligé de se référer à la source.

L'équipe de rédaction étant de taille modeste, la couverture de l'actualité ne sera pas exhaustive. Et la formule sera peaufinée au fil des parutions et des réactions des lecteurs qui se manifesteront auprès du mail suivant : eric.tessier@urssaf.fr

LA VIE ECONOMIQUE

● Hollande : "Aucun sondage, aucun remous politique ne me fera partir"

Le 10/09/14, le président de la république, **M. Hollande**, s'est exprimé dans Le Nouvel Observateur. **Plusieurs sujets : 01)- Son avenir** : « *J'ai été élu par le peuple pour cinq ans. Notre Constitution me donne le devoir d'aller jusqu'au bout de l'exercice, d'abord parce que je crois dans la politique que je conduis, ensuite pour des raisons institutionnelles. On dit que la Constitution me protège. C'est vrai. Mais ma constitution personnelle me protège aussi, mon ADN, mon rapport aux Français, être à leur service, celui des petites gens, des gens de peu. Les gens de peu... C'est une belle expression, la plus noble pour moi...* ». **02)- Il faut serrer les rangs** : « *Dans une période aussi difficile, quelles que soient les divergences dans le camp de la gauche, l'unité est plus que jamais nécessaire. [...] Si la gauche était à 40 % d'opinions favorables, les débats, les conflits, seraient compréhensibles, voire admissibles. Mais aujourd'hui, il faut reconnaître que la gauche est minoritaire, son fractionnement ajoute encore à la difficulté de convaincre les Français. Il peut laisser croire qu'elle pourrait ne pas aller jusqu'au bout, donc nous mener vers une dissolution. Mais je ne le souhaite évidemment pas. Aucun sondage, aucun remous politique ne me fera partir* ».

- L'intégralité de l'entretien avec **M. Hollande**, par **Serge Raffy** :

[http://tempsreel.nouvelobs.com/politique/20140910.OBS8720/hollande-aucun-sondage-aucun-remous-politique-ne-me-fera-partir.html?cm_mmc=EMV- -NO- -20140911_NLNOACTU17H- -hollande-aucun-sondage-aucun-remous-politique-ne-me-fera-partir#xtor=EPR-3-\[Actu17h\]-20140911](http://tempsreel.nouvelobs.com/politique/20140910.OBS8720/hollande-aucun-sondage-aucun-remous-politique-ne-me-fera-partir.html?cm_mmc=EMV- -NO- -20140911_NLNOACTU17H- -hollande-aucun-sondage-aucun-remous-politique-ne-me-fera-partir#xtor=EPR-3-[Actu17h]-20140911)

(Source : <http://tempsreel.nouvelobs.com> du 10/09/2014, Serge Raffy)

● Hollande : « La spirale de la dégradation » est finie

Le 09/09/14, alors qu'il établissait un bilan des 34 plans de « *La nouvelle France industrielle* » un an après leur lancement, **M. Hollande** a déclaré, devant plusieurs centaines de chefs d'entreprises réunis pour l'occasion à l'Élysée : « *[Un classement] montre que nous avons déjà cassé la spirale infernale de la dégradation de la compétitivité de l'économie française et que nous avons maintenant engagé la marche en avant* ». Le président de la république fait allusion au classement mondial annuel établi par le Forum économique mondial (WEF), où la France, pour la période 2014/2015, occupe la 23^{ème} place, comme pour la période 2013/2014, mettant fin ainsi à quatre années de recul. Pour **M. Hollande**, cela prouve que la politique économique menée depuis deux ans « *a déjà donné des premiers résultats [même s'ils sont] trop timides, et notamment en termes de lutte contre le chômage* ».

<http://www.lefigaro.fr/flash-eco/2014/09/09/97002-20140909FILWWW00181-hollandela-france-ne-perd-plus-en-competitivite.php>

(Source : www.lefigaro.fr du 09/09/2014)

● Sapin : prévision de croissance en baisse, déficit public en hausse

Le 10/09/14, **M. Sapin**, ministre des Finances, a livré les prévisions officielles du gouvernement pour la croissance et le déficit public. **01)- La croissance** : Elle ne devrait croître que de 0,4 % en 2014, et de 1 % en 2015. Loin des prévisions gouvernementales précédentes (1 % en 2014, 1,7 % en 2015). **02)- Le déficit public** : Il devrait atteindre 4,4 % du produit intérieur brut (PIB) en 2014 et 4,3 % en 2015 (contre 4,2 % en 2013). Là encore, les prévisions précédentes sont battues en brèche ; le gouvernement attendait 3,8 % du PIB en 2014 et 3 % en 2015. Le déficit public ne devrait donc redescendre sous le seuil des 3 % qu'en 2017, au lieu de 2015 comme la France s'y était engagée auprès de la Commission européenne.

[http://www.challenges.fr/economie/20140910.CHA7478/le-gouvernement-maintient-son-objectif-de-21-milliards-d-economies.html?cm_mmc=EMV- -CHA- -20140910_NLCHAACTU10H- -sapin-prevision-de-croissance-en-baisse-deficit-public-en-hausse#xtor=EPR-14-\[Quot10h30\]-20140910](http://www.challenges.fr/economie/20140910.CHA7478/le-gouvernement-maintient-son-objectif-de-21-milliards-d-economies.html?cm_mmc=EMV- -CHA- -20140910_NLCHAACTU10H- -sapin-prevision-de-croissance-en-baisse-deficit-public-en-hausse#xtor=EPR-14-[Quot10h30]-20140910)

(Source : www.challenges.fr du 10/09/2014)

[Retour au sommaire](#)

● Budget : Bercy fait volte-face sur les 21 milliards d'économies

Le 10/09/14, **M. Sapin**, ministre des Finances, s'est exprimé lors d'une conférence de presse. **Le sujet ?** L'objectif de 21 milliards d'économies dans la dépense publique en 2015.

M. Sapin : « *La maîtrise des dépenses est une nécessité et nous irons jusqu'au bout de l'objectif de 50 milliards d'économies prévus jusqu'en 2017, à commencer par les 21 milliards d'économies prévus pour la seule année 2015. [...] Les deux milliards d'économies qui ne seront pas réalisés à cause de la faiblesse de l'inflation seront donc compensés. [...] Les dépenses de l'État et de ses opérateurs diminueront de plus de 1 milliard d'euros, quand naturellement elles auraient progressé de 6 milliards. La baisse des dotations aux collectivités locales sera confirmée à hauteur de 3,7 milliards. S'agissant de la Sécurité sociale, plusieurs milliards d'économies ont déjà été votés ou négociés. D'autres mesures complémentaires [seront détaillées dans le projet de budget pour 2015, qui doit être présenté le 1^{er} octobre]* ». **Le Point** remarque que M. Sapin revient sur la déclaration qu'il avait faite, le 02/09/14, déclaration dans laquelle il expliquait : « *On ne peut pas avoir les mêmes objectifs avec une inflation qui devient très faible. [...] L'année prochaine par exemple, là où sur une hypothèse d'inflation de 1,5 %, on faisait au-delà d'un milliard d'économies, par le seul gel de prestations, aujourd'hui ces économies sont remises en cause* ». **Les Echos**, eux, expliquent ainsi ce revirement : « *Mais le signal a été mal perçu à Bruxelles et Berlin, alors même que la France cherche déjà à obtenir un feu vert pour ralentir le rythme de réduction du déficit public. Dit autrement, la France ne peut pas à la fois abandonner ses objectifs de déficit public et rogner ses objectifs d'économies* ».

[http://www.lepoint.fr/economie/budget-bercy-fait-volte-face-sur-les-21-milliards-d-economies-10-09-2014-1861899_28.php#xtor=EPR-6-\[Newsletter-Mi-journee\]-20140910](http://www.lepoint.fr/economie/budget-bercy-fait-volte-face-sur-les-21-milliards-d-economies-10-09-2014-1861899_28.php#xtor=EPR-6-[Newsletter-Mi-journee]-20140910)

[http://www.challenges.fr/economie/20140910.CHA7478/le-gouvernement-maintient-son-objectif-de-21-milliards-d-economies.html?cm_mmc=EMV- -CHA- -20140910_NLCHAUCTU10H- -sapin-prevision-de-croissance-en-baisse-deficit-public-en-hausse#xtor=EPR-14-\[Quot10h30\]-20140910](http://www.challenges.fr/economie/20140910.CHA7478/le-gouvernement-maintient-son-objectif-de-21-milliards-d-economies.html?cm_mmc=EMV- -CHA- -20140910_NLCHAUCTU10H- -sapin-prevision-de-croissance-en-baisse-deficit-public-en-hausse#xtor=EPR-14-[Quot10h30]-20140910)

(Sources : www.lepoint.fr du 10/09/2014, www.challenges.fr du 10/09/2014)

● Bruxelles demande à la France "des mesures crédibles" pour réduire ses dépenses en 2015

Le 10/09/14, la Commission européenne a demandé à la France « *des mesures crédibles* » pour réduire ses dépenses en 2015. **Simon O'Connor**, porte-parole de la Commission européenne en charge des dossiers économiques : « *Le projet de budget, que Paris doit envoyer à la Commission d'ici mi-octobre, doit clairement spécifier des mesures crédibles pour mettre en place l'ambitieux plan de réduction des dépenses pour 2015 et après* ». La France va demander un nouveau report de l'objectif de déficit de 3 % à 2017.

M. O'Connor : « *Nous sommes prêts à discuter des éléments-clé du projet de budget avec les autorités françaises, avant qu'il soit adopté. [...] Il est clair que cela n'est pas conforme aux recommandations faites par la Commission à la France. [Mais (...) le pacte de stabilité, qui fixe les seuils de dette et de déficit en Europe,] prévoit d'accorder des délais sous certaines conditions, [en se fondant sur l'évolution de la situation économique et la mise en place de réformes structurelles]. La Commission va, comme à son habitude, utiliser toutes les flexibilités prévues dans le pacte de stabilité, [mais] il est essentiel de rappeler que les règles en la matière doivent être pleinement respectées* ». La Commission doit se prononcer en novembre.

<http://www.latribune.fr/actualites/economie/union-europeenne/20140910triba7daef89c/bruxelles-demande-des-mesures-credibles-pour-reduire-ses-depenses-en-2015.html>

(Source : www.latribune.fr du 10/09/2014)

[Retour au sommaire](#)

● Commission Européenne : Moscovici s'impose aux Affaires Economiques

Suite à la nomination de Jean-Claude Juncker à la tête de la Commission européenne, M. Moscovici, ancien ministre de l'Economie, a été nommé commissaire européen aux Affaires économiques.

<http://www.latribune.fr/actualites/economie/union-europeenne/20140910trib000848192/commission-europeenne-moscovici-s-impose-aux-affaires-economiques.html>

(Source : www.latribune.fr du 10/09/2014)

● Légère reprise des créations d'emplois au deuxième trimestre

Le 10/09/14, l'Insee a annoncé que, malgré une croissance nulle, l'économie française avait recommencé à créer très légèrement des emplois : 8 300 nouveaux emplois dans le secteur marchand (+ 0,1 %). C'est l'intérim qui est à l'origine de ce résultat. M. Rebsamen, ministre du travail, a salué « un frémissement ».

http://www.liberation.fr/economie/2014/09/10/legere-reprise-des-creations-d-emploi-au-deuxieme-trimestre_1097216?xtor=EPR-450206&utm_source=newsletter&utm_medium=email&utm_campaign=quot

(Source : www.liberation.fr du 10/09/2014, AFP)

● Pacte de responsabilité : 33 branches auraient commencé à prendre des engagements

Le 10/09/14, M. Rebsamen, ministre du Travail, a réuni les représentants des principales branches professionnelles. **Objectif ?** Faire le point sur leurs engagements en contrepartie des 40 milliards d'allègements de prélèvements prévus dans le cadre du pacte de responsabilité. M. Rebsamen a déclaré, à l'issue de la réunion, que 33 branches (représentant environ 9 millions de salariés) auraient déjà « entamé des discussions ». Pour l'heure, seule la Chimie et la Métallurgie ont conclu de véritables accords. Ainsi, la Chimie s'est engagée à créer 47 000 postes de travail sur trois ans, dont 5 000 environ directement en contrepartie du pacte de responsabilité. Toujours d'après M. Rebsamen, 17 branches, soit 20 % des salariés, n'ont absolument pas bougé. Le ministre les a donc exhortées à entamer des négociations avant la mi-octobre, date à laquelle sera mis en place le comité de suivi des aides publiques prévu dans le cadre du Pacte de stabilité, destiné à « contrôler » l'affectation des aides reçues par les entreprises. La grande difficulté à laquelle se heurte M. Rebsamen est qu'il ne dispose pas de réels moyens coercitifs pour « obliger » les branches à discuter, note La Tribune. M. Rebsamen : « Cela n'est pas acceptable, et il faut désormais avancer. Je n'accepterai pas une situation de blocage ou d'atermoiements, de refus de dialoguer et je m'y impliquerai personnellement ». Le ministre a évoqué également deux autres points : **01)-** Malgré les mauvais indicateurs économiques, les plus de 40 milliards d'aides aux entreprises prévus sur trois ans ne seront pas remis en cause ; **02)-** Le gouvernement entend réduire le nombre de branches de 700 à 100 d'ici 10 ans. M. Rebsamen : « [J'engagerai] un vaste chantier de restructuration à la fin du mois de septembre ».

<http://www.latribune.fr/actualites/economie/france/20140910trib05d994863/pacte-de-responsabilite-33-branches-auraient-commence-a-prendre-des-engagements.html>

(Source : www.latribune.fr du 10/09/2014, Jean-Christophe Chanut)

● Maurice Lévy de Publicis, patron le mieux payé du CAC 40

Le 09/09/14, le cabinet de conseil Spencer Stuart a réalisé une revue d'effectifs des conseils d'administration des entreprises du CAC 40, s'intéressant à leur composition et à la rémunération des dirigeants, en se fondant notamment sur les dernières assemblées générales. **Les patrons les mieux payés du CAC 40 ?** Maurice Lévy, de Publicis (avec une rémunération annuelle de 4,5 millions d'euros) ; Jean-Paul Agon, de L'Oréal (4 millions d'euros) ; Bernard Arnault de LVMH (3,9 millions) ; Christophe de Margerie, de Total (3,5 millions). **Le "moins bien payé" ?** Henri Proglio, d'EDF (450 000 euros - cette somme constitue le plafond pour la rémunération fixe annuelle des "mandataires sociaux" des entreprises publiques).

[http://www.lepoint.fr/economie/maurice-levy-de-publicis-patron-le-mieux-payé-du-cac-40-09-09-2014-1861453_28.php#xtor=EPR-6-\[Newsletter-Matinale\]-20140909](http://www.lepoint.fr/economie/maurice-levy-de-publicis-patron-le-mieux-payé-du-cac-40-09-09-2014-1861453_28.php#xtor=EPR-6-[Newsletter-Matinale]-20140909)

(Source : www.lepoint.fr du 09/09/2014)

[Retour au sommaire](#)

● Salaires : l'année 2015 sera morose

Le 09/09/14, une étude d'**Aon Hewitt** a été rendue publique. Elle explique que les entreprises installées en France prévoient des augmentations de 2,6 % pour 2015. **Vincent Cornet**, directeur de l'activité rémunération d'Aon Hewitt : « *[C'est un taux] extrêmement bas, inférieur aux augmentations moyennes en Europe. [...] On est effectivement toujours bien dans un contexte qu'on peut appeler de crise* ». D'autres prévisions, plus pessimistes encore, ont été avancées par **Hay Group**, qui prévoit des augmentations de 2 %. **Gildas Poirel**, directeur des relations clients de Hay Group : « *Les budgets sont au point mort. Dans un contexte économique très incertain, les entreprises ne semblent pas prêtes à prendre le risque d'une relance des augmentations de salaires. Elles vont devoir trouver d'autres leviers pour stimuler la motivation et l'engagement de leurs collaborateurs* ». Le cabinet **Deloitte** fait des pronostics identiques à ceux de Hay Group (2 %). **Philippe Burger**, associé de Deloitte : « *[Les enveloppes] atteignent des niveaux bas que l'on n'avait plus vus depuis le début des années 2000. Même au plus fort de la crise économique en 2008, les entreprises envisageaient des augmentations autour de 2,4 %. [L'explication réside] en partie [dans la faible inflation, tombée à 0,5 % sur douze mois en juillet]* ». D'après **Aon Hewitt**, voici comment se décomposent les projections : 1,1 % pour les augmentations générales, versées à tous les salariés indépendamment de leurs performances, et 2,3 % pour les gratifications individuelles. **Denis Falcimagne**, chargé des questions de rémunérations à l'association de DRH Entreprise & Personnel : « *[En 2014 déjà,] compte tenu du niveau faible de l'inflation, les augmentations collectives ont tendance à diminuer là où elles existent encore. [En revanche,] les augmentations individuelles se font avec davantage de sélectivité. On préfère augmenter moins de salariés pour ne pas faire de saupoudrage* ». **Régis Dos Santos**, président du syndicat national des banques (SNB, affilié à la CFE-CGC) : « *Le niveau de l'inflation ne va pas nous aider. On ne se fait pas beaucoup d'illusions. 2015 sera malheureusement dans la lignée des années précédentes, au minima du minima. [...] Il y aura forcément une tension sur l'utilisation du CICE. [Les entreprises] préféreront investir pour créer des emplois demain plutôt que de redistribuer* ». **Pierre Gattaz**, président du Medef, prône, lui, la plus grande « *modération* » en ce qui concerne les salaires : « *[Il y a] grand danger [que la baisse du coût du travail permise par le pacte de responsabilité (41 milliards d'euros sur trois ans) soit sinon annulée]* ». **Réaction de la CGT : Éric Aubin**, membre de la direction du syndicat, entend bien « *porter le fer* » sur la question salariale. Pour **M. Dos Santos (SNB)**, les négociations sur les salaires, qui s'ouvriront en octobre, devraient donner l'occasion aux syndicats « *d'interpeller les entreprises sur leur utilisation du crédit d'impôt* » : « *[Mais] on ne mettra pas le CICE dans la balance, car ce ne sont pas les impôts des Français qui doivent financer les augmentations de certains salariés* ».

[http://www.lepoint.fr/economie/salaires-l-annee-2015-sera-morose-09-09-2014-1861447_28.php#xtor=EPR-6-\[Newsletter-Matinale\]-20140909](http://www.lepoint.fr/economie/salaires-l-annee-2015-sera-morose-09-09-2014-1861447_28.php#xtor=EPR-6-[Newsletter-Matinale]-20140909)

(Source : www.lepoint.fr du 09/09/2014)

[Retour au sommaire](#)

● Menace sur la retraite complémentaire des cadres

D'après des sources internes, anonymes dans l'article de Challenges, il ressort que si les comptes de l'Arrco (le régime complémentaire pour tous les salariés) sont en difficulté, c'est le régime complémentaire des cadres, l'Agirc, « *qui prend l'eau* ». **Raymond Soubie**, ancien conseiller social de Nicolas Sarkozy et président de la société de conseil Alixio : « *Les comptes sont catastrophiques : à ce rythme, on n'échappera pas à une nouvelle réforme des complémentaires d'ici quelques mois...* ». En juillet dernier, le déficit de l'Agirc était de 3,2 milliards d'euros pour 2013. Un record ! Or, il s'avère que, malgré les mesures prises par les partenaires sociaux qui gèrent l'organisme, non seulement les comptes ne se redressent pas mais, au contraire, ils plongent. **Pourquoi une telle situation ? Plusieurs facteurs** : une croissance atone ; des départs anticipés plus nombreux que prévus ; le chômage des cadres qui réduit les cotisations ; un nombre important de cadres prenant leur retraite. **Challenges** : « *La faute enfin aux hypothèses du COR (comité d'orientation des retraites). Elles ont servi à concevoir la réforme 2013 des retraites, dite réforme Touraine, et se sont révélées beaucoup trop optimistes* ». **Mme Touraine**, ministre de la Santé, le reconnaissait

en juin 2014, note Challenges : « *Les hypothèses de croissance, à court, moyen et long terme prêtent légitimement à débat* ». Si la situation ne s'améliore pas très rapidement, l'Agirc pourrait ne plus avoir assez d'argent à distribuer dès la fin 2017 et, faute de redressement, pourrait être amenée à baisser le montant des pensions qu'elle verse (autour de 10 %). **Jérôme Dédeyan**, président de la société Debory Eres : « *[Vu la tournure des événements] c'est toute la réforme mise en place par Marisol Touraine qui est en train de sombrer* ». **Pourquoi ?** Parce que l'accélération du déséquilibre qui touche l'Agirc (baisse des cotisations, hausse des prestations) atteint aussi le régime général. **Challenges** : « *Le déficit total, l'an dernier, atteignait 13 milliards. Sans compter le coût, pour l'Etat, du régime de retraite des fonctionnaires : 37 milliards d'euros. Il pourrait encore s'aggraver* ».

[http://www.challenges.fr/economie/20140909.CHA7468/l-agirc-la-retraite-complementaire-des-cadres-coule-a-pic.html?cm_mmc=EMV- -CHA- -20140910_NLCHAACU10H- -menace-sur-la-retraite-complementaire-des-cadres#xtor=EPR-14-\[Quot10h30\]-20140910](http://www.challenges.fr/economie/20140909.CHA7468/l-agirc-la-retraite-complementaire-des-cadres-coule-a-pic.html?cm_mmc=EMV- -CHA- -20140910_NLCHAACU10H- -menace-sur-la-retraite-complementaire-des-cadres#xtor=EPR-14-[Quot10h30]-20140910)

(Source : www.challenges.fr du 09/09/2014, Eric Tréguier)

● Gel des retraites : pas de revalorisation des petites pensions au 1^{er} octobre. Mais un coup de pouce est prévu

Le 12/09/14, le ministère de la Santé a annoncé que les pensions inférieures à 1 200 euros ne seraient pas revalorisées au 1^{er} octobre, mais seraient gelées comme les autres, contrairement à la promesse faite au printemps 2014 par le premier ministre. **Europe 1**, à l'origine de l'information, précise que cette mesure touche huit millions de personnes. **La raison ? Le ministère**, à l'AFP : « *Les règles de revalorisation, du fait de la très faible inflation prévue pour 2014, conduisent à une stabilité des pensions* ». **Le manque à gagner pour les retraités concernés ?** Selon **Gérard Rivière**, président de la **CNAV**, pour une pension légèrement inférieure à 1 200 €, dont 800 € de base, la revalorisation devait être de l'ordre de 4 €. Le 14/09/14, **Jean-Marie Le Guen**, secrétaire d'Etat aux Relations avec le Parlement, précisait sur Radio J que le gouvernement allait tout de même donner « *un coup de pouce pour les petites retraites* ». M. Le Guen a précisé que le montant serait connu le 16/09/14, lors de la déclaration de politique générale de Manuel Valls.

<http://www.notretemps.com/retraite/gel-retraites-pas-revalorisation-petites-pensions-au-1er-octobre,i67447?xtor=EPR-133-%5Bedito+14%2F9%2F14%5D>

[http://www.challenges.fr/economie/20140914.CHA7697/les-petites-retraites-auront-droit-a-un-coup-de-pouce.html?cm_mmc=EMV- -CHA- -20140915_NLCHAACU10H- -les-petites-retraites-auront-droit-a-un-coup-de-pouce#xtor=EPR-14-\[Quot10h30\]-20140915](http://www.challenges.fr/economie/20140914.CHA7697/les-petites-retraites-auront-droit-a-un-coup-de-pouce.html?cm_mmc=EMV- -CHA- -20140915_NLCHAACU10H- -les-petites-retraites-auront-droit-a-un-coup-de-pouce#xtor=EPR-14-[Quot10h30]-20140915)

(Sources : www.notretemps.com du 12/09/2014, Laurence Le Dren, www.challenges.fr du 15/09/14)

[Retour au sommaire](#)

● Professions réglementées : elles veulent faire plier Valls

Les professions réglementées (notaires, pharmaciens, huissiers...) entendent bien parvenir à infléchir la loi destinée à « *casser leur rente* ». Le 12/09/14, **Michel Chassang**, président de l'Union nationale des professions libérales (UNAPL), a déclaré, lors d'une conférence de presse : « *Nous sommes des boucs émissaires. Nous n'acceptons pas de payer les errements d'un gouvernement qui n'a pas su relancer la croissance en baissant les charges sur les entreprises et les impôts sur les ménages. [...] Est-ce bien raisonnable de porter atteinte à un secteur porteur d'emplois qui représente 26,9 % des entreprises en France ? Soyons sérieux ! Les fonctionnaires de Bercy nous avaient habitués à plus de professionnalisme* ». **L'origine du problème ?** La préparation, au sein du ministère de l'Economie, d'une loi visant « *à casser le monopole et la rente de 37 professions dites réglementées* ». **Pourquoi ?** L'idée est née d'un rapport de l'IGF (inspection générale des Finances). **Michaël Fribourg**, inspecteur des Finances, ayant mené l'audit : « *Notre constat est implacable : les professions qui affichent la plus forte rentabilité sont souvent les plus réglementées* ». **M. Chassang** : « *Nous allons effectuer du lobbying auprès des parlementaires pour infléchir le cours de cette loi que nous jugeons déshonorante* ».

[http://www.challenges.fr/economie/20140912.CHA7679/comment-les-professions-reglementees-veulent-faire-plier-le-gouvernement.html?cm_mmc=EMV- -CHA- -20140912_NLCHAACU18H- -professions-reglementees-comment-elles-veulent-faire-plier-valls#xtor=EPR-7-\[Quot18h\]-20140912](http://www.challenges.fr/economie/20140912.CHA7679/comment-les-professions-reglementees-veulent-faire-plier-le-gouvernement.html?cm_mmc=EMV- -CHA- -20140912_NLCHAACU18H- -professions-reglementees-comment-elles-veulent-faire-plier-valls#xtor=EPR-7-[Quot18h]-20140912)

(Source : www.challenges.fr du 12/09/2014, Florian Fayolle)

COTISATIONS SECURITE SOCIALE

● Progression des dépenses maladie de 2,1 %

D'après les données de la Cnam, les dépenses maladie étaient en progression de 2,1 % à la fin juillet. **Le secteur qui a le plus progressé ?** Les remboursements de médecine générale (3 %). **La Cnam** : « Cette progression provient principalement des mesures tarifaires entrées en vigueur à partir de juillet 2013, l'activité de consultation des médecins généralistes restant orientée à la baisse. [...] La hausse des remboursements de soins spécialisés est limitée de 2,6 % ». **La progression des remboursements des soins par secteurs, en rythme annuel** : les auxiliaires médicaux (5,3 %), les soins infirmiers (5,5 %), les remboursements de soins de masso-kinésithérapie (4,7 %). **Viva Presse** : « L'évolution des remboursements d'indemnités journalières (IJ) s'établit à 2,2 % en année mobile. Le poste des médicaments délivrés en ville est stable à 0,2 %, sur la même période. Quant aux versements aux hôpitaux publics, ils évoluent au rythme de 0,6 %, ceux des cliniques augmentent de 3,4 % en année mobile ».

<http://www.viva.presse.fr/progression-des-depenses-maladie-de-21-169928>

(Source : www.viva.presse.fr du 04/09/2014, Marilyn Perioli)

● Médicaments : Marisol Touraine s'oppose à la vente hors pharmacie

Le 10/09/14, **Mme Touraine**, ministre de la Santé, s'est exprimée sur LCI et Radio Classique, s'affirmant « défavorable à une autorisation de la vente de certains médicaments hors pharmacie ». L'idée avait été avancée dans un récent rapport de l'IGF (inspection générale des Finances). L'IGF recommandait alors d'autoriser la vente de médicaments délivrés sans ordonnance ou non remboursés aux grandes surfaces. La ministre a déclaré ne pas « être favorable à une évolution de ce type-là » : « Les médicaments ont un prix fixé par la négociation avec l'Etat, avec mes services. Ce qui est important, c'est de garantir la sécurité des médicaments et faire en sorte que les Français consomment moins de médicaments ». Par cette déclaration, elle confirme ce qu'elle avait déjà dit, fin décembre 2013, face à l'Autorité de la concurrence, qui s'était prononcée en faveur de la vente des médicaments hors pharmacie (dans les grandes et moyennes surfaces). Rappelons également la position de l'Ordre des pharmaciens, qui estime que délivrer des médicaments « à ordonnances facultatives » ailleurs qu'en pharmacie représente un « danger pour la population ».

<http://www.latribune.fr/actualites/economie/france/20140910trib000848193/medicaments-marisol-touraine-s-oppose-a-une-vente-hors-pharmacie.html>

(Source : www.latribune.fr du 10/09/2014)

[Retour au sommaire](#)

LA VIE DES ENTREPRISES

● Marché du gaz : GDF Suez doit ouvrir ses fichiers à la concurrence. GDF Suez fait appel

Le 09/09/14, l'Autorité de la concurrence a ordonné à GDF Suez d'ouvrir une partie de ses données de son fichier historique. **L'Autorité de la concurrence** : « Cet accès permettra aux concurrents de GDF Suez de lutter à armes égales avec l'opérateur historique en leur permettant de mieux faire connaître les offres compétitives qu'ils proposent actuellement ». **Les dates prévues pour l'ouverture des fichiers** : le 03/11/14 pour les clients ayant qualité de personnes morales ; le 15/12/14 pour les clients ayant qualité de personnes physiques. Le 12/09/14, **GDF Suez** a réagi en déclarant qu'il allait faire appel de cette décision. La Cour d'appel de Paris disposera alors d'un mois pour se prononcer. Notons que le recours n'est pas suspensif. **Bruno Bensasson**, directeur de GDF Suez Energie France : « Nous ne voyons pas où est l'urgence pour les particuliers, [car] ils peuvent déjà changer de fournisseur à tout moment ».

<http://www.usinenouvelle.com/article/marche-du-gaz-gdf-suez-doit-ouvrir-ses-fichiers-a-la-concurrence.N282865>

[http://www.challenges.fr/entreprise/20140912.CHA7678/gdf-refuse-de-laisser-ses-clients-a-la-concurrence.html?cm_mmc=EMV- -CHA- -20140915_NLCHAACU10H- -gdf-suez-refuse-de-laisser-ses-clients-a-la-concurrence#xtor=EPR-14-\[Quot10h30\]-20140915](http://www.challenges.fr/entreprise/20140912.CHA7678/gdf-refuse-de-laisser-ses-clients-a-la-concurrence.html?cm_mmc=EMV- -CHA- -20140915_NLCHAACU10H- -gdf-suez-refuse-de-laisser-ses-clients-a-la-concurrence#xtor=EPR-14-[Quot10h30]-20140915)

(Source : www.usinenouvelle.com du 09/09/2014, avec Reuters)

● Google France n'a payé que 7,7 millions d'euros d'impôt sur les sociétés en 2013

Selon **Le Figaro** : « La filiale française de Google se livre à une optimisation fiscale pour réduire ses résultats financiers ». Ainsi, en 2013, Google France a payé 7,7 millions d'euros d'impôts. C'est 18 % de plus qu'en 2012, « mais un montant encore faible par rapport à la réalité de son activité ». **Comment procéderait Google France ? Le Figaro** : « La plupart des annonceurs qui lui achètent des publicités sont facturés en Irlande, siège européen de Google, où la fiscalité est plus avantageuse. Les équipes françaises se contentent de mener des services "d'assistance marketing" pour les grandes entreprises, ou du développement de logiciels ». De cette manière, Google France n'a déclaré qu'un chiffre d'affaires net de 231 millions d'euros en France en 2013, alors que la publicité dans les moteurs de recherche dont il dispose était pourtant estimée à 1,6 milliard d'euros l'an dernier par l'Institut de recherches et d'études publicitaires (Irep), soit sept fois plus que les revenus affichés.

Réaction de Google. Le groupe se dit « très clair sur cette pratique d'optimisation fiscale », rappelant au passage qu'il respecte la législation des différents États dans lesquels il opère. Et rappelant également : **01)**- Avoir créé plus de 500 emplois directs dans l'Hexagone ; **02)**- S'acquitter de la TVA ; **03)**- Contribuer de manière indirecte, en tant que secteur des nouvelles technologies, à l'économie française. Il souligne aussi son soutien aux jeunes entreprises innovantes ou au fonds pour la presse (60 millions d'euros en trois ans). En mars dernier, cependant, le fisc français avait fait parvenir à Google France une notification l'informant d'un prochain redressement fiscal. La procédure est en cours.

<http://www.lefigaro.fr/secteur/high-tech/2014/09/11/01007-20140911ARTFIG00112-google-france-n-a-paye-que-77-millions-d-euros-d-impot-sur-les-societes-en-2013.php>

(Source : www.lefigaro.fr du 11/09/2014, Benjamin Ferran)

OPINIONS/VIE POLITIQUE

● Patrick Artus - Réformes structurelles en France : ce qu'il faudrait faire

Patrick Artus, économiste, directeur de la recherche et des études de Natixis, a proposé sept réformes qui, mises en œuvre, devraient redresser la France :

01)- Changer l'organisation syndicale. Comment ? En ayant un syndicat unique par branche d'activité, au lieu de plusieurs syndicats nationaux. **Pourquoi ?** Selon M. Artus, il serait plus aisé d'intégrer dans les négociations les contraintes économiques des secteurs concernés. Actuellement, les négociations, dicit M. Artus, sont « dominées par la concurrence entre syndicats et n'intègrent pas ces contraintes macroéconomiques, comme le montre par exemple l'absence de corrélation négative en France entre croissance du salaire réel et taux de chômage ».

02)- Baisser la taxation des profits investis (non distribués) par les entreprises. Cela compenserait la faiblesse de la profitabilité des entreprises et l'insuffisance des investissements.

03)- Développer les filières d'éducation technologiques et les formations en alternance. Il s'agit de rapprocher les compétences de la population active, en particulier des jeunes, des besoins des entreprises.

04)- Baisser le salaire minimum. Ce qui entraînerait la création d'un grand nombre d'emplois non qualifiés. « Pour compenser l'effet de cette baisse du salaire minimum sur le pouvoir d'achat, on peut parallèlement concentrer les transferts sociaux (famille, logement, santé en dehors des maladies graves et coûteuses) sur les ménages aux revenus les plus bas ».

05)- Accroître la concurrence dans les services protégés.

[Retour au sommaire](#)

06)- Substituer la TVA aux cotisations sociales des entreprises. « Exploiter toute la possibilité de hausse des taux de TVA (jusqu'à 25 %) pour réduire les cotisations sociales des entreprises serait [...] efficace pendant de nombreuses années, pour réduire le coût du travail ; à long terme, quand les salaires nominaux se sont indexés sur les prix plus élevés en raison de la hausse de la TVA, pour réaliser une "dévaluation fiscale" (l'équivalent d'une dévaluation du franc par cette substitution d'impôts) ».

07)- Subventionner l'offre et non la demande de logements. « *Tant qu'il y a insuffisance de l'offre de logements, le soutien de la demande fait seulement monter les prix des logements. Il faut donc subventionner l'offre : incitations fiscales pour le logement locatif, baisse de la taxation des revenus et des plus-values du capital en logements, incitations fiscales à la mise sur le marché des terrains constructibles* ».

[http://www.lepoint.fr/invites-du-point/patrick-artus/patrick-artus-reformes-structurelles-en-france-ce-qu-il-faudrait-faire-11-09-2014-1862170_1448.php#xtor=EPR-6-\[Newsletter-Matinale\]-20140911](http://www.lepoint.fr/invites-du-point/patrick-artus/patrick-artus-reformes-structurelles-en-france-ce-qu-il-faudrait-faire-11-09-2014-1862170_1448.php#xtor=EPR-6-[Newsletter-Matinale]-20140911)

(Source : www.lepoint.fr du 11/09/2014, Patrick Artus)

● **La CGPME propose des CDD objectifs pour relancer l'emploi**

Le 10/09/14, lors de la réception par le ministre du Travail, François Rebsamen, de 50 branches professionnelles pour faire un bilan du pacte de responsabilité, **Jean-François Roubaud**, président de la **CGPME**, a annoncé que son organisation allait proposer au gouvernement de mettre en place des « *contrats de croissance* » réservés aux petites et moyennes entreprises (PME). **Le but ?** Encourager les embauches. **Comment ?** En créant des contrats de trois ans, « *dont la prolongation en CDI sera conditionnée à l'atteinte d'un objectif "précis", par exemple en matière de hausse du chiffre d'affaires, faute de quoi le salarié pourra être licencié sans que l'employeur puisse être inquiété en justice* ».

M. Roubaud : « *Cela permettrait de se dire 'je tente le coup' sans craindre de mettre en péril son entreprise en cas d'échec. Tout cela est compatible avec la convention de l'Organisation internationale du travail* ». Enfin, M. Roubaud s'est prononcé pour une simplification du Code du travail, qui « *a augmenté de 120 pages en deux ans, une page tous les six jours* ».

Comment ? En procédant par ordonnances, comme le gouvernement en a la possibilité.

[http://www.challenges.fr/emploi/20140911.CHA7622/la-cgpmc-propose-des-cdd-objectives-pour-relancer-l-emploi.html?cm_mmc=EMV_-CHA_-20140911_NLCHAUCTU10H_-la-cgpmc-propose-des-cdd-objectives-pour-relancer-l-emploi#xtor=EPR-14-\[Quot10h30\]-20140911](http://www.challenges.fr/emploi/20140911.CHA7622/la-cgpmc-propose-des-cdd-objectives-pour-relancer-l-emploi.html?cm_mmc=EMV_-CHA_-20140911_NLCHAUCTU10H_-la-cgpmc-propose-des-cdd-objectives-pour-relancer-l-emploi#xtor=EPR-14-[Quot10h30]-20140911)

(Source : www.challenges.fr du 11/09/2014)

● **Jours fériés, 35 heures, smic : les propositions-chocs du Medef pour lutter contre le chômage**

Le 14/09/14, le journal Les Echos a dévoilé un document intitulé "*Comment relancer la dynamique de création d'emplois en France ?*", élaboré par le Medef. **Sujet ? Comment créer un million d'emplois en France.** Ce document ne devant être présenté que le 17/09/14, au cours d'une conférence de presse, un porte-parole du Medef a expliqué qu'il s'agissait là « *d'éléments de travail [qui] ne correspondent pas exactement aux propositions que fera le Medef dans les prochains jours* ». **Les propositions du Medef, telles que connues aujourd'hui :** **01)-** Supprimer deux jours fériés sur onze ; **02)-** Déroger au smic pour certaines catégories de demandeurs d'emploi ; **03)-** Remonter les seuils sociaux ; **04)-** Autoriser les commerces à ouvrir le soir et le dimanche. **Le Medef :** « *[Ces propositions] apparaîtront certainement agressives ou caricaturales à certains. Ils ont tort. Il s'agit avant tout d'animer un débat. [...] Notre conviction est que nous n'avons pas tout essayé contre le chômage, nous avons juste essayé ce qui n'a marché nulle part et oublié ce qui a fonctionné partout* ».

[Retour au sommaire](#)

Réaction de **M. Berger**, secrétaire général de la **CFDT** : « *J'appelle ça une provocation. C'est une provocation à double titre. D'abord sur le contenu des mesures : pour la CFDT il est hors de question d'aller sur ces terrains-là. Et puis c'est une provocation, parce que la semaine dernière, nous nous sommes réunis avec les organisations patronales et les syndicats pour fixer un agenda social, nous avons discuté emploi des jeunes, emploi des chômeurs de longue durée, et le Medef n'en a pas parlé, de ces propositions. [Le Medef] dit qu'il faut remettre en cause les 35 heures comme durée légale : hors de question pour la CFDT. Qu'il faut abaisser le niveau du smic : hors de question pour la CFDT. Qu'il faut revenir sur les jours fériés : hors de question pour la CFDT. Et je pourrais continuer la liste comme ça. [...] Tous ceux qui disent qu'il faut remettre en cause les 35 heures ne veulent pas parler d'organisation du travail, [alors que c'est] le vrai sujet aujourd'hui dans les*

entreprises. [...] On n'élève pas le débat public en balançant dans la presse des propositions qu'on n'a discutées nulle part ailleurs ».

[http://www.lepoint.fr/economie/chomage-les-propositions-chocs-du-medef-15-09-2014-1863163_28.php#xtor=EPR-6-\[Newsletter-Matinale\]-20140915](http://www.lepoint.fr/economie/chomage-les-propositions-chocs-du-medef-15-09-2014-1863163_28.php#xtor=EPR-6-[Newsletter-Matinale]-20140915)

http://www.liberation.fr/economie/2014/09/15/pour-l-emploi-le-medef-veut-supprimer-deux-jours-feries_1100680?xtor=EPR-450206&utm_source=newsletter&utm_medium=email&utm_campaign=quot

(Sources : www.lepoint.fr du 15/09/2014, www.liberation.fr du 15/09/2014, AFP)

● Le Parti communiste veut la tête de Manuel Valls

Le 11/09/14, **Olivier Dartigolles**, porte-parole du Parti communiste (PCF), s'est exprimé sur Sud Radio. **Sujet ?** Le vote de confiance au gouvernement de Manuel Valls. S'adressant aux députés de gauche, il a déclaré : « [Le vote de confiance] serait une belle opportunité de stopper Manuel Valls, de le mettre hors d'état de nuire. La politique qu'il mène est un boulevard pour Marine Le Pen dans les prochaines années, elle est en échec sur l'ensemble des critères qui avaient été donnés : emploi, réduction des déficits publics, croissance. La politique qu'il mène fait perdre le goût de l'avenir. Il faut mettre un terme à ça et recréer une perspective pour du progrès social, pour de la démocratie. [...] Nous nous opposerons parce que c'est une politique de droite qui est menée, parce que c'est le Medef qui applaudit, parce que la Commission européenne est très contente de ce qui se passe. [...] Il y a une majorité rouge-verte-rose possible pour une politique de gauche, pour commencer à tenir quelques engagements de François Hollande. Il nous faudrait donc un Premier ministre et un gouvernement de gauche. [...] Nous ne votons pas la confiance et nous appelons l'ensemble des députés qui se reconnaissent dans des valeurs de gauche, notamment ceux qu'on appelle les frondeurs, de ne pas aller vers l'abstention - qui est un couteau sans lame puisque ça ferait passer la déclaration de politique générale de Valls -, mais de voter contre ».

[http://www.lepoint.fr/politique/le-parti-communiste-veut-la-tete-de-manuel-valls-11-09-2014-1862284_20.php#xtor=EPR-6-\[Newsletter-Mi-journee\]-20140911](http://www.lepoint.fr/politique/le-parti-communiste-veut-la-tete-de-manuel-valls-11-09-2014-1862284_20.php#xtor=EPR-6-[Newsletter-Mi-journee]-20140911)

(Source : www.lepoint.fr du 11/09/2014)

AVERTISSEMENT

● Vote de confiance à l'Assemblée nationale

Le premier ministre, Manuel Valls, va prononcer son discours de politique générale, le 16/09/2014, à 15h00, devant l'Assemblée nationale. Son but ? Obtenir la confiance de l'Assemblée. Dès le résultat du vote connu, Le.Crible ne manquera pas de vous envoyer une alerte pour vous le communiquer.

[Retour au sommaire](#)

Le.Crible, la lettre d'information hebdomadaire de l'Urssaf Ile-de-

France. En ligne tous les mercredis

Directeur de publication : le directeur Philippe Renard

Rédacteur en chef : Eric Tessier

Contact : eric.tessier@urssaf.fr

Si vous ne désirez plus recevoir cette newsletter, merci d'envoyer un mail à l'adresse suivante : eric.tessier@urssaf.fr

A l'inverse, si vous n'êtes pas abonné(e) et désirez l'être, merci d'envoyer un mail à la même adresse : eric.tessier@urssaf.fr

Si vous êtes abonné(e) et changez d'adresse électronique, et si vous souhaitez rester abonné(e), merci d'envoyer votre nouvelle adresse électronique à la même adresse : eric.tessier@urssaf.fr